

*Questions orales***LA FONCTION PUBLIQUE****L'INDEXATION DES PENSIONS—DEMANDE DE DÉPÔT DE L'ÉTUDE DU SURINTENDANT DES ASSURANCES**

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Il y a quelques semaines je lui ai demandé s'il songeait à publier les études actuarielles effectuées par le surintendant des assurances en vue de l'indexation complète de la pension des fonctionnaires. A l'époque, il a dit qu'il prenait préavis de la question. Je lui ai demandé par la suite, et je lui demande encore, si une décision a été prise et quand ces rapports seront publiés afin que le gouvernement dispose de renseignements plus complets.

L'hon. Robert K. Andras (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, aucune décision n'a encore été prise. Comme je l'ai dit au député ailleurs qu'ici, je me suis engagé à rendre publics les résultats de cette étude actuarielle indépendante dès qu'elle sera terminée, c'est-à-dire probablement au cours des prochains mois.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, le ministre veut-il dire en plus qu'afin d'établir une comparaison avec l'étude entreprise et menée à bien, il y a déjà un moment, par le surintendant des assurances, il attend maintenant une autre étude faisant suite au rapport Tomenson-Alexander, je ne me souviens plus très bien du nom, pour pouvoir publier les deux études en même temps et permettre la comparaison.

M. Andras: Monsieur l'Orateur, ce ne sera pas forcément le cas.

M. Tom Cossitt (Leeds): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre suppléant; mais je dois dire d'abord, en toute franchise à la présidence, qu'elle va peut-être la juger indirectement reliée à la question de privilège que j'ai l'intention de soulever à 3 heures. Si vous préférez que je la remette à plus tard, je me plierais à votre décision.

* * *

● (1500)

LA DÉFENSE NATIONALE**L'ALLÉGATION RELATIVE À LA VENTE PAR L'ITALIE À LA LIBYE DE CHARS LÉOPARD ET À L'EXAMEN PAR DES SPÉCIALISTES SOVIÉTIQUES—LES MESURES ENVISAGÉES**

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. On a signalé qu'un fabricant italien avait vendu quelques chars d'assaut Leopard I à la Libye, d'où ils sont passés comme on pouvait s'y attendre aux mains de spécialistes soviétiques en technique militaire qui en ont fait un examen approfondi. Quelles mesures le ministre a-t-il pour déterminer dans quelle mesure la sûreté et l'efficacité technique de notre principal char d'assaut ont maintenant été irremédiablement compromis avant même la première livraison? Le ministre a-t-il l'intention d'aborder cette question à la réunion du groupe de planification

[M. Oberle.]

tion nucléaire de l'OTAN qui commence à se réunir demain ici à Ottawa? Sinon, quelle mesure a-t-il l'intention de prendre?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant de tous les détails de cette affaire, mais j'en parlerai ce soir aux autres ministres de l'OTAN. Je ne pense pas qu'il y ait eu une grande perte; j'en serais surpris, car ils connaissent très bien ce char d'assaut actuellement. Ils le craignent énormément.

M. McKinnon: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme les secrets techniques du Léopard I sont maintenant connus, le ministre reviendra-t-il sur sa décision et communiquera-t-il plus tôt avec la société Krauss-Maffei en vue de renégocier notre contrat, pour continuer à louer le Léopard I jusqu'en 1980 et acheter alors le Léopard II qui est plus moderne?

M. Danson: Non, monsieur l'Orateur, je n'envisage pas cette possibilité, car le Léopard I est en production, l'armée en est satisfaite, elle remporte tous les concours en Europe et le Canada en est très fier.

* * *

[Français]

LES DOUANES**LES PRÉSUMÉS FAUX RENSEIGNEMENTS SUR LE QUÉBEC DONNÉS PAR DES DOUANIERS**

M. Thomas H. Lefebvre (Pontiac): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre du Revenu national.

Plusieurs pourvoyeurs de chasse et pêche et d'autres commerçants de la région de Maniwaki se plaignent des mauvais renseignements donnés aux touristes américains la fin de semaine dernière par certains membres du personnel des douanes à Sarnia et au pont des Mille-Îles. Plusieurs touristes ont rapporté que ces derniers les ont avisés de ne pas visiter l'Ouest québécois, car les forêts étaient fermées à cause du feu et que de plus il fallait parler le français seulement au Québec maintenant. Est-ce que le ministre peut faire faire une enquête à ce sujet et nous assurer que les renseignements donnés à l'avenir refléteront la réalité, savoir que la forêt n'a été fermée que du 20 au 28 mai et que les citoyens de la haute Gatineau et de tout l'Ouest québécois en général accueilleront comme toujours avec enthousiasme les nombreux visiteurs de notre belle région et ceci dans la langue de leur choix?

L'hon. Monique Bégin (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, je suis un peu ennuyée si de telles situations se produisent, car les douaniers, malgré leur rôle, ont une fonction d'accueil pour tous les touristes. Je peux assurer la Chambre qu'ils ne sont pas censés exprimer d'opinion personnelle, y compris des renseignements touristiques, et si je comprends bien, il y a justement à côté de l'un des deux ponts mentionnés un bureau de tourisme d'une des deux provinces en cause, et je vais m'assurer qu'ils remplissent leur devoir comme toujours, c'est-à-dire sans interférence d'opinions politiques.